



## Commentaires du compte d'emploi des ressources agrégé de l'exercice 2010-2011

Le compte d'emploi des ressources agrégé 2010/2011 présente l'ensemble de l'activité des Restaurants du Cœur. Il regroupe les comptes de l'association nationale et des 116 associations départementales ou locales qui ont reçu l'agrément de l'association nationale.

Ces documents sont conformes aux recommandations du Comité de la Charte et ont été certifiés par nos Commissaires aux Comptes, le Cabinet Pierre-Henri SCACCHI et Associés et le Cabinet Mazars.

### LES RESSOURCES

- **Produit de la générosité du public**

**Dons** : dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs, résultat d'opérations de partenariat du type "Chèque du Cœur" (avec Sodexo CCS), retours de la distribution du «Tout en un» dans les journaux ou dans les boîtes aux lettres (mailing d'appel aux dons non-adressé, avec enveloppe réponse). Les Restaurants du Cœur ne procèdent qu'à un seul appel aux dons par an et ne font jamais de quête sur la voie publique.

**Legs** : l'association nationale, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs, c'est-à-dire des biens mobiliers ou immobiliers donnés par testament, ainsi que le produit d'assurance vie.

- **Mécénat d'entreprises et autres concours.**

**Mécénat** : produits d'opérations de mécénat autorisées par la loi n°2003-1311 du 30 septembre 2003, entrant dans le champ d'application de l'article 238 bis du Code Général des Impôts. Nos principaux mécènes en 2010/2011 ont été : Nos principaux mécènes en 2010/2011 ont été : Boeing, Caisse des Dépôts et Consignation, Carrefour, Cartier, Codegaz, Danone, La Poste, Fondation L'Oréal, Fromages et Richemonts, Procter et Gamble, Société Générale, Sodexo, Sodexo CCS, Total Gaz, Total UMIH, Le Bon Coin, FFF Les mécènes cités concernent uniquement ceux dont l'aide, numéraire, entre en comptabilité. D'autres

mécènes aident par ailleurs l'Association en (effectuant des dons en nature ou en compétences : MACIF, MAE, STEF, Pot au Pin, etc.

**Autres concours** : abandon de droits que font les artistes aux profits des Restaurants du Cœur. Pour entrer sous cette rubrique, cet abandon doit être réalisé devant notaire.

- **Manifestations**

Produits de manifestations organisées au profit des Restaurants du Cœur, après obtention de notre accord. Chaque association, nationale comme locale, est autorisée par l'instruction ministérielle du 15 septembre 1998 à accepter 6 manifestations de ce type par exercice sans «entrer en concurrence avec le secteur marchand».

- [Produits de la Tournée des Enfoirés, des disques et des activités annexes \(cf. Zoom sur les Concerts des Enfoirés\)](#)

- **Subventions et autres concours publics**

**Union Européenne** : valeur en euros des marchandises données par l'Union Européenne aux Restaurants du Cœur afin d'être distribuées gratuitement aux personnes en difficulté à laquelle s'ajoute la valeur en euros des marchandises données par l'Etat français au titre du Plan National d'Aide Alimentaire en complément de l'aide européenne.

**Autres organismes** : total des subventions versées par le Ministère des Affaires Sociales, par l'ASP (remboursements des contrats aidés, etc.), par les régions, les départements, les municipalités, l'ANCV, le FSL et le Sénat.

- **Autres produits**

**Produits financiers** : produits de placements non spéculatifs et avec garantie de capital et utilisés pour gérer la trésorerie de l'association (fonds de réserves, achats de denrées alimentaires avant les résultats de la prospection...).

**Autres** : produits de la vente de la production des Ateliers d'insertion, des remboursements de loyers de personnes en difficulté, logées par les Restaurants du Cœur.

- **Produits exceptionnels**

Reprise de provisions, régularisations sur des opérations des exercices antérieurs. Comme l'impose le plan comptable, elles ne sont pas affectables à la gestion courante.

- **Insuffisance de l'exercice**

Déficit de l'exercice, compensé, quand il se produit, par un prélèvement sur les fonds de prévoyance provenant d'excédents d'exercices antérieurs. Ces fonds représentent aujourd'hui sept mois d'activité environ.

## LES EMPLOIS

Comme les années précédentes, les montants des actions relatives aux missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles engagées pour la réalisation de ces actions y compris les dépenses de fonctionnement affectables à ces activités.

- **Charges opérationnelles liées aux missions sociales**

**Distribution alimentaire et Relais :**

Dépenses directement liées à la distribution alimentaire (à savoir achats de marchandises, transport, stockage, manutention, location et aménagement des locaux de distribution...), à l'amélioration des équilibres nutritionnels et aux Relais du Cœur.

**Culture, Loisirs et départs en vacances :**

**Opération « Rendez-vous au Cinéma »** qui permet aux personnes accueillies d'avoir accès gratuitement à des séances cinéma dans 207 villes de France pour près de 85 000 spectateurs.

Ces sorties culturelles sont financées à 57% par des collectivités territoriales (mairies, Conseils Généraux, Conseils Régionaux...) et des partenaires extérieurs (banques, CAF, fondations, entreprises...) Un certain nombre de places sont également offertes par les cinémas, mairies (CCAS) ou d'autres associations.

Les Restos vont néanmoins devoir faire face cette année à une élévation du coût de cette activité (prix des places de cinéma) et à une nette réduction de ces subventions.

« **Départs en vacances** » pour les personnes démunies (3114 personnes dont 735 familles, 173 personnes seules, 221 jeunes de 13 à 18 ans, et 98 enfants). Des premiers départs pour ceux qui ne sont jamais partis, des départs accompagnés par des bénévoles ou salariés des Restos, des départs autonomes pour ceux qui sont prêts à partir seuls.

Cette activité s'appuie sur les dons de livres extérieurs : librairies par le biais des hommages d'éditeurs, dons privés (bénévoles, particuliers...), bibliothèques municipales, comités d'entreprise et les abonnements gracieusement offerts par les organismes de presse : Le Parisien, La Montagne, Sciences et Vie, ...L'animation de ces

lieux est assurée par les bénévoles ou par des professionnels issus des médiathèques et bibliothèques municipales ou du monde du spectacle (marionnettistes, prestidigitateurs...).

« **Espaces de discussion autour du Livre** », 45 espaces animés autour du livre pour permettre aux personnes accueillies (essentiellement les enfants pour le moment) d'accéder à la culture des mots et près de 670 bibliothèques accessibles dans les centres Restos.

Cette activité s'appuie sur les dons de livres extérieurs : librairies par le biais des hommages d'éditeurs, dons privés (bénévoles, particuliers...), bibliothèques municipales, comités d'entreprise...L'animation de ces lieux est assurée par les bénévoles ou par des professionnels issus des médiathèques et bibliothèques municipales ou du monde du spectacle (marionnettistes, prestidigitateurs...).

**Organisation de sorties de groupe** (visites de musées, expositions, etc...) ou de spectacles (sorties, théâtre...) et pratique d'activités physiques et sportives (randonnées, stages sportifs...) un peu partout en France.

#### **Accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme :**

186 ateliers de lutte contre l'illettrisme pour adultes, et 64 ateliers d'Accompagnement Scolaire pour les enfants.

#### **Logement-hébergement d'urgence-gens de la rue :**

Frais engagés dans la gestion des centres d'hébergement d'urgence, accueil des sans-abris dans les 104 maraudes, Camions et Bus du Cœur, points repas chauds et accueils de jour. 254 lits d'hébergement d'urgence pour 2035 personnes abritées sur 73 260 nuitées.

629 logements en gestion temporaires ou pérennes pour 1733 personnes en difficulté logées.

#### **Accompagnement retour à l'emploi (Ateliers et Jardins) :**

Frais engagés pour la gestion de 96 Ateliers et Chantiers d'Insertion qui accueillent 1 460 contrats aidés : 44 jardins, 16 entrepôts logistique, 11 ateliers de rénovation de logement, 7 cuisines et « Conficoeur », 5 rénovations de meubles, 4 rénovations d'ordinateurs, 2 rénovations d'électroménager, 7 autres dont 1 couture, 1 carnaval, 4 ateliers de mobilité (mise à disposition de mobylette, scooter et vélo), 1 estime de soi.

**En moyenne, un tiers des salariés en insertion trouve un CDD ou un CDI à la sortie de l'ACI.**

**Les autres actions du réseau en aide à la personne sont :**

- **Jardins collectifs de proximité : 68 OK**

- **Soutien à la recherche d'emploi** : 106 centres avec accompagnement en face à face, remobilisation des personnes accueillies, élaborations de CV lettre de motivation et réorientation sur des partenaires pour l'aide aux démarches et à l'accès aux droits, mise à disposition d'offres via le site de Pole emploi...
- **97 centres pour l'initiation informatique**, accompagnement sur l'outil informatique, initiation à la bureautique et aide aux démarches via l'outil informatique

Les dépenses engagées par l'association nationale pour le soutien des actions des départements : groupes d'appui, antennes, service d'animation et d'aide aux AD

### **Formation des bénévoles :**

Frais engagés pour former chaque année une partie de nos 60 000 bénévoles à l'accueil, l'écoute, l'aide à l'insertion la gestion des associations locales ou des centres de distribution.

### **Aides diverses :**

Cette ligne comprend les dépenses engagées dans le cadre des autres missions sociales que celles décrites précédemment par exemple l'Aide et l'Accompagnement Alimentaire et surtout le pilotage des actions par les services et réseaux nationaux.

- **Charges liées à la Tournée des Enfoirés, aux disques et aux activités annexes**

- **Frais d'appel à la générosité :**

Frais engagés pour le mailing de sollicitation de nos donateurs et les autres opérations de prospections. Il s'agit uniquement des frais d'impression et de traitement informatiques, les Restaurants du Cœur ne faisant pas appel à des agences de communication. Les autres formes de promotion (spots télévisés, pages de publicité dans les journaux) sont quasi exclusivement offertes aux Restaurants du Cœur. **Grâce à cette organisation, le ratio frais d'appel/total des dons et legs (taux du coût de collecte) n'est que de 4 %.**

- **Frais d'information et de communication :**

Frais engagés pour la réalisation des affiches, des brochures d'informations à destination des bénévoles ainsi que pour l'organisation des relations avec la presse.

- **Frais de fonctionnement :**

Frais de gestion de l'association nationale et des 116 associations locales et départementales.

Grâce à l'action des bénévoles et un souci permanent d'économie, les frais généraux (frais de fonctionnement + frais de communication + frais d'appel à la générosité) ne représentent que 7.1% du total des ressources des restaurants du cœur.

Les magistrats de la Cour des Comptes, dans leur dernier rapport 2009, écrivent en effet combien les Restos du Cœur ont veillé à « maintenir les frais de fonctionnement à un niveau remarquablement maîtrisé : ceux-ci, déjà modérés, ont baissé tant au niveau de l'Association Nationale qu'au niveau des Associations Départementales ».

- **Fonds social statutaire** : Réserve légale obligatoire alimentée par les produits financiers de l'année.
- **Charges exceptionnelles** : Comme l'impose le plan comptable, ce sont des charges non affectables à la gestion courante.
- **Excédent de l'exercice affecté aux Fonds de Prévoyance** : Affectation de l'excédent de l'exercice à des fonds de prévoyance qui permettent de faire face aux dépenses imprévues et de poursuivre l'action des Restos même lorsque le résultat de l'année est déficitaire.